

Sites et Sols Pollués

OBJECTIF

Connaître la réglementation des sites et sols pollués.

PUBLIC CONCERNE

Responsables, personnel de bureaux d'études ...

DUREE : 7 heures

PROGRAMME

Cadre réglementaire

- l'absence de réglementation spécifique - le code de l'environnement
- les autorités administratives compétentes
- le régime de la déclaration
- le régime de l'autorisation
- articulation avec le droit de l'urbanisme

Politique de traitement des sites et sols pollués menée en France

- Circulaires et notes ministérielles du 8 février 2007
- Prévention
- Gestion des risques suivant l'usage : réhabilitation
- Moyens et outils administratifs

Mesures spécifiques aux sites pollués

- Obligations préalables : étude d'impact - constitution de garanties financières
- Obligations en cours d'exploitation
- Dispositions à prendre en cas de fermeture temporaire ou de suspension de l'exploitation
- Obligations en cas de cessation d'activité
- Obligations en cas de vente : information et protection spécifique du repreneur
- Application de servitudes d'utilité publique
- Adoption d'arrêtés préfectoraux complémentaires aux autorisations

Prévention

- Les entreprises concernées
- Les installations visées
- Les études de sol
 - o Schéma conceptuel
 - o Interprétation de l'état des milieux
 - o Plan de gestion
 - o Etudes d'impact approfondies
 - o Mise en place de structures régionales de concertation

Réhabilitation des sols pollués

- Approche par usage
- Absence d'objectifs de qualité
- Rôle de la DDASS et du CODERST
- Procédure
 - o Pour tous les sites : anciens et en activité
 - o Pour les sites en activité uniquement
 - En cas d'urgence simple ou impérieuse
 - Les différents arrêtés préfectoraux
 - Mise en place de servitudes
 - Consignation
 - Modalités d'information du propriétaire
- L'intervention de l'ADEME
- Les techniques d'intervention

La chaîne des responsabilités

- l'exploitant
- le propriétaire

Les sanctions administratives et pénales.